

## L'Ermitage Jean Reboul au coeur du Trièves...



...pour de belles vacances à la montagne.

photographie Lilian SABATIER [www.planete-photo.fr](http://www.planete-photo.fr)



### Sommaire

p.2 éditorial : pour avancer encore

p.3 témoignage : le plaisir d'un vacancier fait la joie de sa mère

p.4 le mot du directeur

p.5 l'association reçoit au salon!

p.6 les vacanciers du Foyer de Gap à l'Ermitage

p.7 la vie de l'association : bilan 2018

p.8 vive les vacances



Depuis plus de 50 ans, notre association organise des séjours de vacances pour personnes en situation de handicap.

Le temps passant, des besoins nouveaux ont vu le jour, liés aux attentes des vacanciers et des accompagnateurs ainsi qu'au vieillissement des bâtiments. Nous réfléchissons depuis plusieurs mois à améliorer l'accueil, dans les meilleures conditions de confort, de bien-être et de sécurité, tout en répondant également aux exigences du législateur. Une requalification de l'Ermitage s'impose donc. Elle permettra la modernisation des locaux en se conformant aux règles d'adaptabilité légales ; la capacité d'accueil dans chaque bâtiment sera augmentée ; enfin, l'environnement naturel pourra être exploité.

C'est un projet de grande envergure. L'investissement financier qui en découlera sera certainement important. L'association seule ne pourra pas franchir le pas. Alors nous ne devons pas baisser les bras mais rechercher comment trouver des aides financières (collectivités, fondations, mutuelles, adhérents et donateurs ...), peut-être de nouveaux investisseurs parmi nos « gros clients » afin que le travail réalisé depuis si longtemps puisse continuer pour la satisfaction de nos vacanciers.

## Améliorer, moderniser la communication auprès de vous

Cette année, nous avons décidé de nous « mettre à la page » ! Une lettre d'infos donne les dernières nouvelles de l'association et de l'Ermitage ; elle est adressée par voie numérique, trois fois par an. Vous avez été nombreux à manifester votre désir de la recevoir et nous avons été sensibles aux petits mots d'encouragement reçus. Première parution en septembre 2019 ! N'hésitez pas à nous envoyer votre adresse mail si vous souhaitez recevoir les prochains numéros.



Le journal annuel quant à lui, continuera à être envoyé en version papier.

Vous connaissez déjà probablement notre nouveau site internet, mis en service début 2018 (<http://www.ermitage-jean-reboul.fr>). Allez voir les modifications dans la rubrique « association » ! Vous trouverez des actualités, des photos ...

Vous pouvez nous faire part de vos remarques et suggestions !

## Renforcer notre visibilité auprès du grand public

Encore une nouveauté, le logo de l'association change ! Plus moderne, avec une police actuelle et conviviale, il est tourné vers l'avenir. L'assemblage de couleurs est identique et le fauteuil, tel l'association, suit la ligne tracée par son fondateur Edmond Gauthier (matérialisée par la ligne verte).

Pour se faire mieux connaître, nous avons mis en place plusieurs actions. Nous étions présents sur les salons dédiés au handicap à Marseille et à Lyon ; un article y est consacré dans le journal. La radio locale Radio Dragon nous a interviewé ; vous retrouverez le lien vers l'émission sur la page « actualités » du site internet. Un reportage sur l'association a été publié dans « L'handispensable, le Mag' » de juin 2019, journal voué au handicap (Grrr...Art Editions).



RadioDragon à l'Ermitage

L'année 2019 aura été une année charnière, marquée par une volonté de modernisation et une ambition à l'image de celle qu'avait Edmond Gauthier. Cela ne se fera pas sans vous, chers adhérents. Votre soutien, votre fidélité nous sont aujourd'hui encore plus indispensables et nous vous en remercions par avance.

Carole MARICHEZ  
PrésidenteAVT

# un témoignage chaleureux...

*...celui de Véronique, maman d'un grand handicapé, qui nous dit tout son bonheur d'avoir pu trouver pour son fils à l'Ermitage, une possibilité de vacances où il peut «s'éclater» en toute sécurité.*



*Damien et sa mère*

Je suis la mère de Damien qui a 32 ans, et j'ai également un autre fils de 24 ans. Nous sommes Lyonnais. Il vit en foyer, et cela fait maintenant trois ans que Damien vient en vacances à l'Ermitage, et cette année, il a fait tous les séjours.

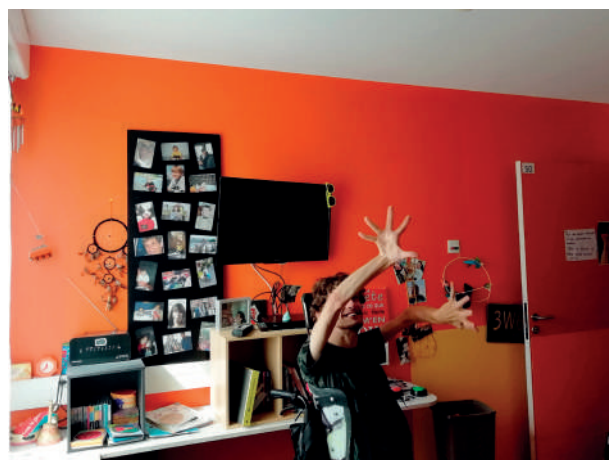
Plus jeune, il a fait pas mal de séjours avec l'UFCV, et puis il a été obligé d'arrêter il y a 10 ans suite à une hospitalisation longue avec à la sortie des soins très lourds... Pendant 6 ans, j'ai donc été la tierce personne pour continuer de lui assurer des vacances.

Et puis il y a trois ans, l'assistante sociale du foyer a cherché pour Damien des séjours médicalisés, et depuis, Damien peut repartir en vacances sans sa maman.

Au foyer, il y a peu d'activités : piscine, jardinage, courses au supermarché du coin ou parfois le mercredi transport pour shopping en ville. Damien adore les transports...

Que dire... quand il rentre d'un séjour à l'Ermitage?... il est fatigué et mal coiffé... mais il s'est éclaté : pas d'horaires fixes, pas de contraintes, faire la fête, raconter des conneries, voir des jolies filles. En séjour, il s'amuse vraiment.

On peut dire que c'est un amoureux de Jean Reboul.



*dans sa chambre au Foyer*

Moi aussi j'apprécie, je suis vraiment en confiance, les animateurs sont vraiment pro autant que les vrais pros. Il y aurait des leçons à apprendre quant à l'échange et à la compréhension. Et la partie soins est bien gérée par une jeune infirmière, différente à chaque séjour, et qui a également le profil animatrice, donc tout le monde met la main à la pâte !

Le premier séjour, j'avoue, j'ai flippé : une seule infirmière pour autant de vacanciers, tout le monde s'occupe de tout le monde, oulala! . Et puis au final, tout le monde s'intéresse vraiment à Damien, à sa prise en charge, à penser à le faire boire (Damien est alimenté par gastrostomie, ndlr).

C'est une super liberté, on prend soin de lui à chaque instant.



*danse...*



*...ou sortie avec les copains*

## PREAMBULE

Depuis mon arrivée en mars 2015, je m'attache, accompagné des salariés permanents, non permanents, et conformément à la commande associative, à conduire sur la route de la professionnalisation l'Ermitage Jean Reboul. Notre structure qui appartient au champ de l'entrepreneuriat social, vit du produit de son activité. Cette année je voulais vous amener, dans un souci d'une meilleure connaissance de notre organisation, sur le chemin du contexte législatif et environnemental qui encadre notre activité d'hébergeur et d'organisateur de séjours adaptés.



## UN PEU DE LEGISLATION

### Présentation du dispositif V.A.O.

L'agrément «vacances adaptées organisées» (V.A.O.) est accordé par le représentant de l'Etat dans la région dans des conditions fixées par décret. Il vise à assurer aux personnes handicapées, qui choisissent des séjours de vacances collectifs, des conditions de sécurité adaptées, ainsi qu'une qualité de l'accueil et de l'accompagnement.

Si les activités touristiques relèvent par ailleurs du champ d'application des articles L. 211-1 et L.211-2 du même code, nous devons en outre être immatriculé au registre prévu à l'article L. 141-3 du code du tourisme. L'immatriculation est renouvelable tous les 3 ans.

*Ce que dit le législateur : « L'objectif, lors de la mise en place du dispositif, était de prévoir une réglementation souple, permettant d'encadrer ces activités sans pour autant instaurer des mesures contraignantes pour les organisateurs. Les expériences sur le terrain ont montré d'une part la nécessité de renforcer l'encadrement des activités VAO, et en particulier de préciser les compétences attendues de la part des organisateurs, et d'autre part de tenir compte de l'évolution des pratiques et des demandes des personnes handicapées, notamment pour ce qui concerne les vacances à l'étranger ».*

*Ce que dit le Directeur : « L'Ermitage Jean Reboul évolue dans un contexte législatif que je qualifie de complexe et à la fois cadrant/contenant. Le législateur nous rapproche de plus en plus du modèle de fonctionnement des structures sociales et médicosociales. L'agrément est valide pour une durée de cinq ans sous réserve de la production d'un bilan d'activité annuel qui réponde au cahier des charges du législateur ».*

### La classification de nos bâtiments :

Classement selon la référence suivante : Etablissement Recevant du Public (ERP) type J5, comme local à sommeil accueillant soit un public âgé, soit un public en situation de handicap. Chaque année c'est environ 13.000 € dédié à la maintenance des installations, 40.00 € à l'entretien courant et aux petites réparations. Nous avons investi 54.000 € depuis 2015 à l'entretien du site et de ses bâtiments sans compter la réalisation de la micro station d'épuration en 2018.

## NOS OBLIGATIONS

### L'immatriculation

L'immatriculation est une obligation qui permet aux entreprises soumises à la réglementation applicable aux opérateurs de voyages et de séjours d'exercer leur activité dans le respect de la législation en vigueur. L'immatriculation est valide pour trois ans, nous venons de la renouveler en 2017.

### La garantie financière

La garantie financière est une condition de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyage et/ou de séjours. Elle vise en cas de défaillance constatée de l'opérateur à permettre le remboursement des avances versées par les clients et leur rapatriement d'urgence.

Elle est affectée au remboursement de l'**intégralité** des fonds reçus par l'opérateur au titre des engagements qu'il a contractés à l'égard du consommateur final pour des prestations en cours ou à servir (toutes prestations mentionnées à l'article L. 211-1 du code du tourisme à l'exception de celles portant uniquement sur des titres de transport ou de celles achetées en vertu d'une convention générale conclue pour l'organisation d'un voyage d'affaires).

La garantie financière permet également d'assurer, notamment en cas de cessation de paiements ayant entraîné un dépôt de bilan, le rapatriement des voyageurs et la prise en charge des frais de séjour supplémentaires qui résulteraient directement de l'organisation du rapatriement.

Notre garantie financière est contractée auprès de l'UNAT et de son fonds mutualisé de soutien.

## ET DE CONCLURE

Un séjour “Vacances Adaptées” est un projet humain collectif, il s’inscrit dans un contexte institutionnel et législatif. C’est un véritable partenariat entre les personnes en situation de handicap, les acteurs du quotidien (familles, foyers, associations, travailleurs sociaux, mandataires judiciaires...) et l’organisateur, (permanents, équipe d’animation, lieu d’accueil).



La bonne communication entre tous les acteurs avec des outils à créer, à faire vivre, est donc le prérequis obligatoire à la réussite du séjour, qu’il soit dit de transfert, de mini camp ou en mode V.A.O.

Il est essentiel de conserver un équilibre entre “le socle commun vie quotidienne”, conforme aux attentes du lieu de vie habituel du vacancier, et la rupture nécessaire et attendue en mode Vacances. Le défi du quotidien réside dans l’équilibre entre un modèle d’infrastructure médicosocial de la dernière décennie et une identité propre

de lieu d’accueil pour les vacances qui réponde aux normes d’hygiène et de sécurité pour les personnes accueillies.

Chacun, à sa mesure, joue un rôle dans la REUSSITE du séjour de la personne en situation de handicap, qui doit rester l’objectif principal de toute personne souhaitant s’associer à nos activités.

Je remercie l’ensemble des professionnels, qui, dans cette aventure à faire face aux mutations voire à les anticiper, à s’adapter à un environnement toujours en mouvement, répondent présent et maintiennent leur engagement à nos côtés !

Je remercie le conseil d’administration de la confiance qu’il m’accorde pour mener à bien cette mission, avec parfois quelques sueurs froides notamment lorsque sont abordés des thèmes comme environnement législatif, signalétique, document unique évaluation des risques, accessibilité, requalification du site, mise aux normes, réglementation générale de la protection des données, transformation numérique..., car derrière ces mots il y a les aspects financiers à prendre en compte, la hiérarchisation des priorités, le montage administratif des dossiers...

**Christian ROUX**  
Directeur Ermitage Jean Reboul

## L’association aux salons !

Nous avons participé cette année à 2 salons dédiés au handicap, de façon à mieux faire connaître l’association et l’Ermitage dans le quart sud-est de la France. Nous étions donc présents au salon Autonomic de Marseille les 22 et 23 novembre 2018. Notre stand a intéressé de nombreux visiteurs, particuliers et professionnels (représentants d’associations mais aussi de structures) ; plusieurs contacts ont été pris. Nous avons ainsi pu constater que la localisation de notre centre, en moyenne montagne, en pleine nature et proche de Marseille, mais aussi les activités variées que nous proposons à chaque séjour, sont des atouts importants ! Les 5 et 6 juin 2019, nous participions également au salon Handica de Lyon, sur le stand de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Là encore, nous avons noté une forte demande pour des séjours de vacances. Les élus de la Région, rencontrés à cette occasion, ont manifesté de l’intérêt pour notre structure.



au salon de Lyon

Forts de ces expériences enrichissantes, nous comptons bien poursuivre cette dynamique de communication.  
Prochain rendez-vous : le salon de Paris au printemps 2020 !

**Nicole MICHEL**

# de Gap à Saint-Maurice

## Petit rappel historique

L'attachement à l'Ermitage des pensionnaires du Foyer Albert Borel à Gap - géré par APF France Handicap - remonte à bien des années en arrière. En effet, à sa création en 1981, Edmond GAUTHIER en fut le premier directeur de ce foyer pendant de nombreuses années.

Et, comme, à l'époque, après son retour du Pérou, il avait repris la présidence des Amis de Vaulserre et l'organisation des séjours à l'Ermitage Jean Reoul, les quelques kilomètres qui séparent Gap de Saint-Maurice étaient vite franchis, chaque été, par de nombreux pensionnaires du Foyer.

Aujourd'hui encore, comme en témoignent Laurent et Nelly, les séjours à l'Ermitage, y compris le très prisé séjour de Noël, restent une «tradition» très appréciée pour les pensionnaires du Foyer Albert Borel

## Laurent



Laurent dans sa chambre au foyer

C'est par le foyer directement que j'ai entendu parler de l'Ermitage. D'abord, j'ai cru qu'ils voulaient juste se débarrasser de moi et je ne voulais pas venir, et puis je me suis laissé convaincre d'essayer.

C'est quand j'ai vu Alain (un autre résident du foyer) pleurer que ça m'a convaincu. Comme il ne parle pas et montre peu ces émotions, ça m'a intrigué de le voir si expressif... Et maintenant, c'est la 11ème année de suite que je viens.

Au foyer, je fais de l'informatique et je sors seul en ville. On est souvent seul, mais, j'essaye de passer de bonnes journées quand même, soit en sortant, soit en parlant avec des gens. Même ici je suis plus du côté aidant car je suis autonome.

C'est toujours bien pour moi de venir à l'Ermitage. Il y a de la confiance et mon handicap me laisse plus de liberté. Il y a toujours des sorties, du monde. J'ai des super relations avec certains « anims ».

Et je souhaite revenir parce que je passe toujours des bons séjours, et il y a des gens qu'on revoit d'une année sur l'autre, ça crée des liens.

## Nelly

C'est le foyer qui m'a parlé de l'Ermitage, on est nombreux ici à y aller depuis longtemps.

Et pour moi, ça fait même un bon bout de temps, je n'ai pas la date... je sais pas, au moins une dizaine d'années. J'y vais tous les Noël, c'est sûr. Et cette année, j'y étais en juin.

Au foyer, je ne trouve pas toujours grand-chose à faire, à part la musique de temps en temps.

A l'Ermitage, on se régale. J'aime tout, c'est varié, les activités, les sorties, les gens. On ne s'ennuie pas parce qu'on s'amuse! Ça fait du bon temps...



Nelly et le plaisir des vacances à l'Ermitage



**Association créée en 1965  
reconnue association  
d'assistance et de bienfaisance  
Préfecture de l'Isère**

**Siège social : RD 1075  
38930 ST MAURICE EN TRIÈVES**

**FONDATEUR  
PRÉSIDENT D'HONNEUR**  
Edmond GAUTHIER  
Officier de l'ordre National du Mérite

**CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019  
Tel: 07 82 97 09 66  
e-mail : [association.avt@orange.fr](mailto:association.avt@orange.fr)**

Carole MARICHEZ, Présidente  
Éric BALESTA, Vice-Président

Dominique GAVRILLON, Trésorier  
Lucien LUMBROSO, Trésorier-Adj.  
Manon GIRARD, Secrétaire  
Nicole MICHEL, Secrétaire-Adj.

Georges BARBARIN  
Charles BOUAZIZ,  
Marc DELMAS  
Gilbert LE GAL  
Laurent LELAQUET  
Sylvain LOBRY  
Raymond VARESANO



**ERMITAGE JEAN REBOUL**  
Centre de séjours / vacances adaptées  
pour personnes handicapées physiques

Directeur : **Christian ROUX**  
38930 - ST MAURICE EN TRIÈVES

**Tel: 04 76 34 70 08 /**

**gestion@ermitage-jean-reboul.fr**  
Site : [ermitage-jean-reboul.fr](http://ermitage-jean-reboul.fr)

## L'Assemblée Générale 2019

L'assemblée générale annuelle des AVT s'est tenue le 22 juin 2019 à l'Ermitage Jean Reboul. 85 membres de l'association étaient présents ou représentés.

La présidente, Carole MARICHEZ, souligne les efforts faits en 2018 en matière de communication (site internet, participation à des salons spécialisés, ...).

L'activité de l'Ermitage est toujours partagée entre nos séjours VAO et ceux de nos fidèles clients-partenaires (APAJH, APF, Handichiens, ...).

Le rapport moral, les comptes et le rapport financier (ci-dessous) pour l'année 2018, ainsi que le budget prévisionnel 2019, ont été adoptés à l'unanimité.

L'assemblée a enfin procédé au renouvellement du Conseil d'Administration. (composition du CA 2019 ci-contre)

### Rapport financier 2018

Nous vous présentons ici les résultats globaux de l'association qui englobent donc la totalité de ses activités.

Votre association a terminé l'année 2018 avec un total de produits d'exploitation, comprenant les subventions, les cotisations et dons, et séjours, de 541.984 € contre 557.069 € en 2017 soit une baisse de -3%.

Cette baisse est due essentiellement à une baisse du chiffre d'affaires de l'Ermitage, d'un montant de 424.174 €, qui a diminué de 3,8%, et d'une baisse de 7% des dons et cotisations pour un montant de 44.051 €.

La baisse du chiffre d'affaires est due essentiellement à une diminution de 21% des séjours APAJH et de 50% des séjours handichiens.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 6% avec un montant de 567.762 € en 2018 contre 533.265 € l'année précédente.

Cette augmentation des charges est due essentiellement à une hausse des frais d'entretien et d'énergie, à la location d'un véhicule, et à l'investissement en publicité pour promouvoir les séjours.

Le poste salaires et traitements (avec charges sociales) d'un montant de 281.373 € a augmenté de 7,7%, dû notamment au paiement des régularisations d'une procédure en prud'homme, et au niveau des CDD. Pour information, le taux des charges sociales est resté stable à hauteur de 30%.

Le résultat courant est de -14.810 € contre +25.307 € en 2017, après intégration des résultats financiers.

En intégrant les provisions qui ont diminué compte tenu des reprises sur provision sur l'action en prud'homme, et des régularisations d'amortissements, le résultat final de l'exercice est de -9.608 € contre +42.577 €.

Le montant total des capitaux propres s'élève à 959.172 €, soit une baisse de 0,46% avec une disponibilité de 247.408 € contre 332.923 € en 2017, soit une baisse de 25%. Ces disponibilités comprennent celles de l'Ermitage pour un montant de 171.116 € contre 185.917 € en 2017. Pour rappel, l'association a apporté 61.789 € en aides financières à l'Ermitage en 2018.

Le montant du bilan 2018 est de 1.172.316 contre 1.186.957 € en 2017.

### Huguette et Jean MENUET



Pendant une bonne trentaine d'années, Huguette et Jean ont été de fidèles administrateurs AVT, souvent efficaces dans les tâches obscures : parcourir le Trièves pour préparer les kermesses, par exemple, ou, plus récemment, assurer chaque fin d'année, la campagne «cartes de vœux»...

En février dernier, Huguette est décédée brutalement, et nous voulons redire à Jean - qui a voulu laisser sa place d'administrateur à plus jeune que lui - toute notre sympathie et toute notre amitié.

Depuis plus de 50 ans maintenant, vous nous soutenez dans notre démarche de proposer des vacances de qualité. Grâce à vous, sur les séjours AVT, les vacanciers participent à des activités diverses et variées...



Les Passerelles Himalayennes...



Escapade à Grenoble...



Découverte des villages triévois...



Randonnée en Joëlette...



Balade et pique-nique dans nos montagnes...



Sortie piscine

On n'oublie pas la culture...



Au concert...



Derviche tourneur à l'Ermitage...



Théâtre "Le Poulailler"...

**Votre soutien nous est précieux, nous vous en remercions...**